

AVIS /// Bekanntmachungen

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA RÉUNION DU CONSEIL COMMUNAL DU 8 OCTOBRE 2020

Présents : SAUBER François, FEIDT Michel, VAN ACKER Danielle, EIDEN-RENCKENS Marie-Anne, WEINS Alain, COURTE-WOLDE MEDHIN Henoké, ALTMANN-FRIDERES Josée, SCHANCK Laurent, DONNERSBACH Alex, SCHMIT-STREFF Edmée, THILL Jessie, GALLINARO Elisabeth
Excusé : WIOT Nicolas

1. **COVID-19**
À l'unanimité, le conseil désigne la salle de projection du Centre Prince Henri comme lieu de réunion pour la séance du conseil communal en raison des circonstances exceptionnelles de crise sanitaire résultant de la pandémie liée au COVID-19.
2. **Concessions au cimetière**
Le conseil accorde à l'unanimité des concessions au cimetière aux personnes suivantes :
 - Madame Agnès Alix-Coupez de Bereldange
 - Madame Marianne Nittler-Schenk de Roedt
 - Madame Edith Scharlé-Baumann de Helmsange
 - Madame Cidália Dos Santos Brandão de Bereldange
3. **Organisation scolaire 2020/2021**
À l'unanimité, le conseil approuve l'organisation scolaire 2020/2021 pour l'école fondamentale de Walferdange, telle qu'elle a été modifiée et complétée après son approbation dans la séance du 27 mai 2020.
4. **Création de postes**
 - a) À l'unanimité, le conseil crée un poste temporaire de fonctionnaire communal du groupe de traitement C1, sous-groupe administratif, à tâche complète pour les besoins du « Biergercenter » en vue d'un remplacement pour départ à la retraite en 2021.
 - b) À l'unanimité, le conseil crée un poste de salarié à mission intellectuelle à tâche complète pour les besoins du service urbanisme et fixe les conditions minimales pour accéder à ce poste ainsi que le salaire.
5. **Contrats**
 - a) À l'unanimité, le conseil approuve un contrat de bail concernant la location de la maison sise à Helmsange, 19, rue Prince Henri, à partir du 16 septembre 2020 jusqu'au 15 septembre 2021.
 - b) À l'unanimité, le conseil approuve une convention conclue avec la Fondation pour l'Accès au Logement « FAL » concernant la location des maisons sociales nouvellement construites « An de Spätzlücken ».
6. **Forêt communale : plan de gestion annuel**
À l'unanimité, le conseil avise favorablement le plan de gestion annuel pour la forêt communale pour l'année 2021, élaboré par l'administration de la Nature et des Forêts.
7. **Fixation de prix de vente pour 2021**
À l'unanimité, le conseil fixe le prix de vente pour 2021 du bois de chauffage provenant des forêts de la commune à 62,50 € hors TVA (67,50 € TTC) par stère et les frais de livraison « bord de trottoir » à 40,00 € TTC par stère. Le prix de vente du bois énergie est fixé à 44,00 € hors TVA (47,52 € TTC) par m³.

KURZBERICHT ÜBER DIE GEMEINDERATSSITZUNG VOM 8. OKTOBER 2020



Anwesend: SAUBER François, FEIDT Michel, VAN ACKER Danielle, EIDEN-RENCKENS Marie-Anne, WEINS Alain, COURTE-WOLDE MEDHIN Henoké, ALTMANN-FRIDERES Josée, SCHANCK Laurent, DONNERSBACH Alex, SCHMIT-STREFF Edmée, THILL Jessie, GALLINARO Elisabeth
Entschuldigt: WIOT Nicolas

1. **Informationen COVID-19**
Einstimmig beschließt der Rat, aufgrund der außergewöhnlichen Umstände der Gesundheitskrise infolge der Pandemie im Zusammenhang mit COVID-19, die Gemeinderatssitzung im Projektionsaal des Centre Prince Henri abzuhalten.
2. **Grabkonzessionen**
Der Rat genehmigt einstimmig Grabkonzessionen für folgende Personen :
 - Frau Agnès Alix-Coupez aus Bereldingen
 - Frau Marianne Nittler-Schenk aus Roedt
 - Frau Edith Scharlé-Baumann aus Helmsingen
 - Frau Cidália Dos Santos Brandão aus Bereldingen
3. **Schulorganisation 2020/2021**
Einstimmig genehmigt der Rat die Schulorganisation 2020/2021 für die Grundschule von Walferdingen, so wie sie nach der Abstimmung vom 27. Mai 2020 umgeändert und vervollständigt wurde.
4. **Schaffung von Posten**
 - a) Einstimmig schafft der Rat einen zeitlich begrenzten Posten in der Gehaltsgruppe C1, Untergruppe Verwaltung, für das „Biergercenter“, ganztags, im Hinblick auf eine Verrentung im Jahr 2021;
 - b) Einstimmig schafft der Rat einen Posten unter dem Statut des Angestellten mit intellektueller Mission für den Dienst Urbanismus und legt die Mindestqualifizierung für diesen Posten sowie das Gehalt fest.
5. **Verträge**
 - a) Einstimmig genehmigt der Rat einen Mietvertrag über die Vermietung des Hauses gelegen in Helmsingen, 19, Rue Prince Henri, vom 16. September 2020 bis zum 15. September 2021.
 - b) Einstimmig genehmigt der Rat eine mit der Fondation pour l'Accès au Logement „FAL“ abgeschlossene Konvention über die Vermietung der neu gebauten Sozialwohnhäuser „An de Spätzlücken“.
6. **Kultur- und Holzfällungsplan**
Einstimmig gibt der Rat ein positives Gutachten über den von der Natur- und Forstverwaltung aufgestellten Kultur- und Holzfällungsplan für das Jahr 2021 ab.
7. **Festlegung von Verkaufspreisen für 2021**
Einstimmig legt der Rat den Verkaufspreis von Brennholz aus dem Gemeindewald für das Jahr 2021 auf 62,50 € ohne MwSt. (67,50 € TTC) pro Ster und die Gebühr für die Lieferung „Bordsteinkante“ auf 40 € TTC pro Ster fest. Der Verkaufspreis von Energielangholz wird auf 44,00 € ohne MwSt. (47,52 € TTC) pro m³ festgelegt.

À l'unanimité, le conseil fixe les tarifs en relation avec l'« Aktioun Bongert » pour 2021 comme suit :

- Plantation d'un arbre fruitier à haute tige : 10 € par arbre
- Coupe d'un arbre fruitier de plus de 10 ans : 25 € par arbre
- Coupe d'un arbre fruitier de moins de 10 ans : 10 € par arbre

8. Avant-projet de règlement grand-ducal pour l'abrogation PSDDI

À l'unanimité, le conseil déclare ne pas avoir d'objections à formuler contre l'avant-projet de règlement grand-ducal pour l'abrogation du plan directeur sectoriel décharges pour déchets inertes (PSDDI) lui soumis par le ministre de l'Aménagement du Territoire.

9. Projets d'aménagement particulier

- a) À l'unanimité, le conseil approuve le projet d'aménagement particulier PAP « rue des Prés-phase 2 » portant sur des fonds sis à Helmsange, au lieu-dit « rue des Prés », présenté par le bureau d'ingénieurs-conseils Luxplan S.A. pour le compte de la société Alpina Immobilière s.à r.l. et visant la construction de quatre maisons unifamiliales.
- b) À l'unanimité, le conseil approuve le projet de modification du plan d'aménagement particulier « rue Michel Lentz » portant sur des fonds sis à Bereldange, au lieu-dit « rue de la Forêt », présenté par le bureau BEST Ingénieurs-Conseils pour le compte de Monsieur Alain Hennes-Weisgerber, et visant la fusion de deux lots pour la construction d'une maison unifamiliale.
- c) Avec 10 voix (Sauber, Feidt, Van Acker, Eiden-Renckens, Weins, Altmann-Frideres, Schanck, Donnersbach, Schmit-Streff, Gallinero) et 1 abstention (Courte-Wolde Medhin), la conseillère Jessie Thill n'ayant pas participé au vote, le conseil approuve le projet de modification du plan d'aménagement particulier dit « Im Schadder » portant sur des fonds sis à Bereldange, au lieu-dit « Im Schadder » aux abords de la rue de la Forêt, présenté par le bureau BEST Ingénieurs-Conseils pour le compte des sociétés « Royal Properties S.A. », « Alpina Immobilière s.à r.l. » et « Kuhn S.A. », et visant l'aménagement de vingt lots pour la construction de vingt maisons unifamiliales.
- d) Avec 8 voix (Sauber, Feidt, Van Acker, Eiden-Renckens, Courte-Wolde Medhin, Donnersbach, Schmit-Streff, Thill) contre 4 voix (Weins, Altmann-Frideres, Schanck, Gallinero), le conseil rejette le projet d'aménagement particulier « Neiduerf » portant sur des fonds sis à Helmsange dans la rue de la Gare et dans la rue de l'Industrie, élaboré par les bureaux d'architecture Arco Architecture Company et iPlan by marc gubbini architectes pour le compte de l'Administration communale et visant la construction de 14 résidences mixtes, de 23 maisons unifamiliales ou bifamiliales, et la transformation d'une maison existante et d'un immeuble avec café.

10. Droit de préemption

À l'unanimité, le conseil décide de renoncer à l'exercice du droit de préemption dans le cadre d'un projet de vente d'une parcelle non construite sise à Walferdange, rue de la Montagne, d'une surface de 0,58 are.

11. Dénomination d'une rue

Suite à l'aménagement du nouveau passage souterrain, le conseil décide à l'unanimité de conférer le nom de « rue Prince Henri » au nouveau tronçon de rue (CR 125) situé à Helmsange entre l'intersection rue de la Gare / rue de Dommeldange et la maison numéro 1, rue Prince Henri.

12. Règlements de circulation

- a) À l'unanimité, le conseil confirme des modifications du règlement de circulation à l'occasion de la mise en service du nouveau passage souterrain à Helmsange sur le CR 125.
- b) À l'unanimité, le conseil confirme un règlement temporaire d'urgence de circulation concernant la rue des Champs à Helmsange.
- c) À l'unanimité, le conseil confirme un règlement temporaire d'urgence de circulation concernant la rue Neuve à Bereldange.

Einstimmig legt der Rat die Gebühren für die „Aktioun Bongert“ für das Jahr 2021 wie folgt fest:

- Pflanzen eines Hochstammobstbaumes: 10 € pro Baum
- Schneiden eines Obstbaumes von mehr als 10 Jahren: 25 € pro Baum
- Schneiden eines Obstbaumes von weniger als 10 Jahren: 10 € pro Baum

8. Vorentwurf einer großherzoglichen Verordnung zur Aufhebung PSDDI

Der Rat erklärt einstimmig, dass er keine Einwände gegen den Vorentwurf einer großherzoglichen Verordnung zur Aufhebung des sektoralen Rahmenplans für Deponien für Inertabfälle (PSDDI) hat, der ihm vom Minister für Raumentwicklung vorgelegt wurde.

9. Teilbebauungsprojekte PAP

- a) Einstimmig genehmigt der Rat das Teilbebauungsprojekt (PAP) „Rue des Prés-Phase 2“ über Grundstücke gelegen in Helmsingen, im Ort genannt „Rue des Prés“, welches vom Ingenieurbüro Luxplan S.A. für die Gesellschaft Alpina Immobilière s.à r.l. ausgearbeitet wurde und den Bau von 4 Einfamilienhäusern vorsieht.
- b) Einstimmig genehmigt der Rat das Projekt zur Abänderung des Teilbebauungsplanes (PAP) „Rue Michel Lentz“ über Grundstücke gelegen in Bereldingen, im Ort genannt „Rue de la Forêt“, welches vom Ingenieurbüro BEST Ingénieurs-Conseils für Herrn Alain Hennes-Weisgerber ausgearbeitet wurde und die Zusammenlegung von zwei Losen für den Bau von einem Einfamilienhaus vorsieht.
- c) Mit 10 Stimmen (Sauber, Feidt, Van Acker, Eiden-Renckens, Weins, Altmann-Frideres, Schanck, Donnersbach, Schmit-Streff, Gallinero) und 1 Enthaltung (Courte-Wolde Medhin), wobei Rätin Jessie Thill nicht an der Abstimmung teilgenommen hat, genehmigt der Rat das Projekt zur Abänderung des Teilbebauungsplanes „Im Schadder“ über Grundstücke gelegen in Bereldingen, im Ort genannt „Im Schadder“ entlang der Rue de la Forêt, welches vom Ingenieurbüro BEST Ingénieurs-Conseils für die Gesellschaften „Royal Properties S.A.“, „Alpina Immobilière s.à r.l.“ und „Kuhn S.A.“ ausgearbeitet wurde und die Einrichtung von 20 Losen für den Bau von 20 Einfamilienhäusern vorsieht.
- d) Mit 8 Stimmen (Sauber, Feidt, Van Acker, Eiden-Renckens, Courte-Wolde Medhin, Donnersbach, Schmit-Streff, Thill) gegen 4 Stimmen (Weins, Altmann-Frideres, Schanck, Gallinero) verwirft der Rat das Teilbebauungsprojekt (PAP) „Neiduerf“ über Grundstücke gelegen in Helmsingen in der Rue de la Gare und der Rue de l'Industrie, welches von den Architektenbüros Arco Architecture Company und iPlan by marc gubbini architectes für die Gemeindeverwaltung ausgearbeitet wurde und den Bau von 14 Gebäuden mit Mischnutzung, 23 Ein- oder Zweifamilienhäusern sowie den Umbau eines bestehenden Hauses und eines Gebäudes mit Café vorsieht.

10. Vorkaufsrecht

Einstimmig beschließt der Rat, auf die Ausübung des Vorkaufsrechts im Zusammenhang mit dem geplanten Verkauf eines unbebauten Grundstücks in Walferdingen, „Rue de la Montagne“, mit einer Fläche von 0,58 Ar, zu verzichten.

11. Benennung einer Straße

Nach dem Bau der Unterführung beschließt der Rat einstimmig, dem neuen Teil der Straße (CR 125) in Helmsingen zwischen der Kreuzung Rue de la Gare / Rue de Dommeldange und dem Haus 1, Rue Prince Henri, den Namen „Rue Prince Henri“ zu geben.

12. Verkehrsreglemente

- a) Einstimmig genehmigt der Rat Abänderungen des Verkehrsreglements anlässlich der Öffnung der neuen Unterführung auf dem CR 125 in Helmsingen für den Straßenverkehr.
- b) Einstimmig genehmigt der Rat ein zeitlich begrenztes Verkehrsreglement in der Rue des Champs in Helmsingen.
- c) Einstimmig genehmigt der Rat ein zeitlich begrenztes Verkehrsreglement in der Rue Neuve in Bereldingen.

d) À l'unanimité, le conseil confirme un règlement temporaire d'urgence de circulation concernant le site scolaire de Helmsange.

13. Statuts

Le conseil prend connaissance des statuts modifiés des associations sans but lucratif « D'Frënn vun den Pompjeeën Orania Walfer asbl » et « Elektronik Darts Club Check Out asbl ».

14. Modifications budgétaires

À l'unanimité, le conseil approuve plusieurs modifications budgétaires au montant total de 323 785,14 €.

15. Devis

À l'unanimité, le conseil approuve un devis au montant de 612 250 € TTC pour les travaux de stabilisation de l'ancienne décharge Geizen à Bereldange.

16. Désignation d'un candidat à proposer comme échevin

Le bourgmestre informe que Madame Danielle Van Acker a démissionné pour des raisons personnelles et professionnelles de ses fonctions d'échevine de la commune de Walferdange. Le conseil décide avec 8 voix et 4 abstentions par vote secret de désigner Madame Jessie Thill comme candidate au poste vacant d'échevin à proposer à la nomination de la ministre de l'Intérieur.

Le collège échevinal se composera donc comme suit :

Bourgmestre : Monsieur François Sauber

Échevin : Monsieur Michel Feidt

Échevine : Madame Jessie Thill

17. Syndicat intercommunal, commissions communales et autres groupes : remplacement de membres

- a) À l'unanimité par vote secret, le conseil nomme Madame Jessie Thill comme déléguée au Syndicat Intercommunal SICEC en remplacement de Madame Danielle Van Acker.
- b) Sur demande du parti « déi gréng Walfer », le conseil décide :
- à l'unanimité de remplacer Madame Danielle Van Acker par Madame Jessie Thill comme membre de la commission de surveillance des cours de musique,
 - à l'unanimité, la conseillère Jessie Thill n'ayant pas participé au vote, de remplacer Monsieur Théo Thill par Monsieur Stefan Kornelis comme membre de la Commission du développement durable, de la qualité de vie, de la mobilité et de la circulation.
- c) Sur proposition du collège échevinal, le conseil décide :
- à l'unanimité par vote secret de remplacer Madame Danielle Van Acker par Madame Jessie Thill comme membre effectif de la commission communale d'intégration,
 - à l'unanimité de remplacer Madame Danielle Van Acker par Madame Jessie Thill comme déléguée effective au sein de la réunion plénière du Klimabündnis Lëtzebuerg,
 - à l'unanimité de remplacer Madame Danielle Van Acker par Madame Jessie Thill comme représentante de la commune de Walferdange au centre pour personnes âgées « Haus am Becheler » à Bereldange,
 - à l'unanimité de remplacer Madame Danielle Van Acker par Madame Jessie Thill comme représentante suppléante de la commune de Walferdange au centre intégré pour personnes âgées à Niederanven,
 - à l'unanimité de remplacer Madame Danielle Van Acker par Madame Jessie Thill comme déléguée à la commission de surveillance de l'enseignement musical de l'école de musique « Regional Museksschoul Uelzechtdall ».

17A. Risques d'accident au niveau du tunnel PN17 à Helmsange

Le bourgmestre François Sauber répond à plusieurs questions écrites des conseillers communaux du parti DP Walfer à ce sujet. Le rapport complet comprenant les questions et les réponses y relatives peut être consulté sur le site Internet de la commune <https://www.walfer.lu/vie-politique/conseil-communal/rapport-du-conseil-communal/>

d) Einstimmig genehmigt der Rat ein zeitlich begrenztes Verkehrsreglement für den Schulcampus in Helmsingen.

13. Statuten

Der Rat nimmt Kenntnis der abgeänderten Statuten der Vereinigungen ohne Gewinnzweck „D'Frënn vun den Pompjeeën Orania Walfer asbl“ und „Elektronik Darts Club Check Out asbl“.

14. Abänderungen des Gemeindebudgets

Einstimmig genehmigt der Rat mehrere Abänderungen des Gemeindebudgets über einen Gesamtbetrag von 323.785,14 €.

15. Kostenvoranschlag

Einstimmig genehmigt der Rat einen Kostenvoranschlag über einen Betrag von 612.250 € TTC für die Stabilisierung der ehemaligen Hausmülldeponie Geizen in Bereldingen.

16. Neuformierung des Schöffensrates

Der Bürgermeister informiert, dass Frau Danielle Van Acker ihre Funktionen als Schöffin der Gemeinde Walferdingen aus persönlichen und beruflichen Gründen niedergelegt hat. Anschließend beschließt der Rat mit 8 Stimmen und 4 Enthaltungen bei geheimer Abstimmung, der Innenministerin vorzuschlagen, Frau Jessie Thill zum Schöffen zu ernennen. Das Schöffenskollegium wird sich somit wie folgt zusammensetzen:

Bürgermeister: Herr François Sauber

Schöffe: Herr Michel Feidt

Schöffin: Frau Jessie Thill

17. Interkommunales Syndikat, Gemeindegremien und andere Gremien: Ersetzen von Mitgliedern

- a) Einstimmig bei geheimer Abstimmung wählt der Rat Frau Jessie Thill als Vertreterin im interkommunalen Syndikat SICEC als Ersatz für Frau Danielle Van Acker.
- b) Auf Anfrage der Partei „déi gréng Walfer“ beschließt der Rat:
- einstimmig Frau Danielle Van Acker durch Frau Jessie Thill als Mitglied der Überwachungskommission der Musikkurse zu ersetzen,
 - einstimmig, wobei Rätin Jessie Thill nicht an der Abstimmung teilgenommen hat, Herrn Théo Thill durch Herrn Stefan Kornelis als Mitglied der Kommission für nachhaltige Entwicklung, Lebensqualität, Mobilität und Verkehr zu ersetzen.
- c) Auf Vorschlag des Schöffenskollegiums beschließt der Rat:
- einstimmig bei geheimer Abstimmung Frau Danielle Van Acker durch Frau Jessie Thill als effektives Mitglied der Integrationskommission zu ersetzen,
 - einstimmig Frau Danielle Van Acker durch Frau Jessie Thill als effektive Vertreterin der Gemeinde in der Vollversammlung im Klimabündnis Lëtzebuerg zu ersetzen,
 - einstimmig Frau Danielle Van Acker durch Frau Jessie Thill als Vertreterin der Gemeinde im „Haus am Becheler“ in Bereldingen zu ersetzen,
 - einstimmig Frau Danielle Van Acker durch Frau Jessie Thill als stellvertretendes Mitglied im CIPA Niederanven zu ersetzen,
 - einstimmig Frau Danielle Van Acker durch Frau Jessie Thill als Mitglied der Überwachungskommission der Musikkurse der „Regional Museksschoul Uelzechtdall“ zu ersetzen.

17A. Unfallgefahr beim Tunnel PN17 in Helmsingen

Bürgermeister François Sauber beantwortet mehrere schriftliche Fragen der Räte der Fraktion DP Walfer zu diesem Thema. Der vollständige Bericht mit den Fragen und den diesbezüglichen Antworten kann auf der Internetseite der Gemeinde <https://www.walfer.lu/de/politik/gemeinderat/rapport-du-conseil-communal/> nachgelesen werden.

17B. Situation actuelle des services de secours sur le territoire de la commune de Walferdange

Le bourgmestre François Sauber répond à plusieurs questions écrites des conseillers communaux du parti DP Walfer à ce sujet. Le rapport complet comprenant les questions et les réponses y relatives peut être consulté sur le site Internet de la commune <https://www.walfer.lu/vie-politique/conseil-communal/rapport-du-conseil-communal/>

18. Séance non publique : affaires de personnel

17B. Aktuelle Situation der Rettungsdienste auf dem Gebiet der Gemeinde Walferdingen

Bürgermeister François Sauber beantwortet mehrere schriftliche Fragen der Räte der Fraktion DP Walfer zu diesem Thema. Der vollständige Bericht mit den Fragen und den diesbezüglichen Antworten kann auf der Internetseite der Gemeinde <https://www.walfer.lu/de/politik/gemeinderat/rapport-du-conseil-communal/> nachgelesen werden.

18. Geheimsitzung: Personalangelegenheiten

DP Sektouun Walfer
B.P. 39
L-7201 Bereldange

Walferdange, le 5 octobre 2020

Au Collège des Bourgmestre et Echevins de la commune de Walferdange

Madame, Messieurs,

Conformément à l'article 13 alinéa 3 de la loi communale du 13 décembre 1988, nous vous prions de bien vouloir mettre à l'ordre du jour de la prochaine réunion du conseil communal le point suivant pour prise de position et discussion :

Risques d'accident au niveau du tunnel PN17 à Helmsange

Suite à la construction et à l'ouverture du tunnel PN17 à Helmsange les automobilistes, cyclistes et piétons ont constaté quelques problèmes de signalisation qui entravent la sécurité routière.

Partant nous souhaiterions poser les questions suivantes au collège des bourgmestre et échevins :

Est-ce que le collège échevinal envisage de prendre les mesures nécessaires afin d'installer un miroir de sécurité sur le carrefour entre la Rue de Dommeldange et la Rue de la Gare afin que la circulation routière (venant de la Rue de Dommeldange) puisse observer si un véhicule est en train de s'engager du tunnel vers le carrefour en question ? En effet sans un tel miroir il est impossible de vérifier si un véhicule est en train de sortir du tunnel, d'où un danger accru d'accident.

Est-ce que le collège échevinal envisage de faire réaliser un passage pour piétons de la rue du chemin de fer vers le passage sous-terrain pour piétons/cyclistes du tunnel PN17 ? En effet actuellement il n'y a pas de passage pour piétons, d'où un risque bien réel d'accident.

Est-ce que le collège échevinal envisage de faire réaliser une ligne médiane sur la chaussée passant par le tunnel PN17 ? En effet l'absence d'une telle ligne engendre un risque bien réel d'accidents.

Veillez agréer, Madame, Messieurs, l'expression de nos salutations distinguées.

Nic Wiot

Alain Weins

Josée Altmann-Frideres

Laurent Schanck

Elisabeth Gallinaro

Pour les conseillers communaux du DP,



Alain Weins

DP Sektoun Walfer
B.P. 39
L-7201 Bereldange

Walferdange, le 5 octobre 2020

Au Collège des Bourgmestre et Echevins de la commune de Walferdange

Madame, Messieurs,

Conformément à l'article 13 alinéa 3 de la loi communale du 13 décembre 1988, nous vous prions de bien vouloir mettre à l'ordre du jour de la prochaine réunion du conseil communal le point suivant pour prise de position et discussion :

Situation actuelle des services de secours sur le territoire de la commune de Walferdange

Suite à la mise en place du CGDIS et à la réorganisation des services de secours des changements multiples quant à la disponibilité, au matériel et à l'effectif des services en question ont été observés au niveau du territoire de la commune de Walferdange.

Partant nous souhaiterions poser les questions suivantes au collège des bourgmestre et échevins :

Est-ce que le collège échevinal peut nous renseigner sur l'effectif total actif (personnel & infrastructure) du service d'urgence (sauvetage et incendie) de la commune ?

Est-ce que le collège échevinal peut nous confirmer et nous expliquer la restructuration du parc automobile et de l'infrastructure du service en question à Walferdange ?

Est-ce que le service d'incendie de la commune est actuellement opérationnel à 100 % pour les résidents de la commune ?

Est-ce que le service « first responder » est toujours opérationnel 24 heures sur 24 ?

Quel est l'avenir du service de secours sur le territoire de la commune de Walferdange ?

Est-ce que le collège échevinal prévoit des mesures pour garantir une efficacité maximale du service pour les années à venir ?

Veillez agréer, Madame, Messieurs, l'expression de nos salutations distinguées.

Nic Wiot

Alain Weins

Josée Altmann-Frideres

Laurent Schanck

Elisabeth Gallinaro

Pour les conseillers communaux du DP,



Alain Weins

17A. Risques d'accident au niveau du tunnel PN17 à Helmsange

Questions des conseillers communaux du parti DP Walfer : copie en annexe.

Le bourgmestre François Sauber répond à plusieurs questions écrites des conseillers communaux du parti DP Walfer :

Le chantier pour l'aménagement d'un passage souterrain a été réalisé sous la direction de l'administration des Ponts et Chaussées. Lors de l'inauguration du nouveau tunnel, le collège échevinal a rendu attentif les responsables du chantier de l'administration des Ponts et Chaussées au problème de sécurité à l'intersection rue de Dommeldange / rue de la Gare / sortie du nouveau passage souterrain. En effet, un automobiliste venant de la rue de Dommeldange a une visibilité réduite afin d'apercevoir un véhicule qui est en train de sortir du tunnel. L'administration des Ponts et Chaussées modifiera le marquage horizontal audit carrefour, en avançant la ligne d'arrêt à la sortie de la rue de Dommeldange. Au cas où cette solution n'apportera pas d'amélioration, le collège échevinal insistera pour poser un miroir de sécurité audit croisement.

Le passage pour piétons de la rue du Chemin de Fer vers le passage sous-terrain pour piétons/cyclistes est prévu dans le projet. Ce passage pour piétons sera réalisé au cours de la semaine du 12 octobre, en même temps que la ligne médiane sur la chaussée dans le passage souterrain.

La fin du chantier est prévue pour fin novembre.

17B Situation actuelle des services de secours sur le territoire de la commune de Walferdange

Questions des conseillers communaux du parti DP Walfer : copie en annexe.

Le bourgmestre François Sauber répond à plusieurs questions écrites des conseillers communaux du parti DP Walfer :

Les services de secours dépendent du CGDIS (corps grand-ducal d'incendie et de secours).

Actuellement, 18 personnes sont actives au CIS (centre d'intervention et de secours) Walferdange.

La reprise du parc automobile et de l'infrastructure de l'administration communale par le CGDIS est en négociation. La convention y relative n'est pas encore signée.

Le service d'incendie de la commune de Walferdange est opérationnel à 100%, étant donné qu'il dépend du CGDIS. Au cas où une intervention ne peut pas être assurée entièrement par le CIS Walferdange, un autre CIS interviendra.

Le service « First Responder » dépend également du CGDIS.

La situation du CIS Walferdange est particulière, étant donné que le bâtiment n'appartient pas à la commune, mais il est en location.

Walferdange est un CIS de niveau 2, tout comme Steinsel et Lorentzweiler. A l'avenir, il faudra entamer des discussions pour voir s'il y a un intérêt à regrouper les trois CIS. Le cas échéant, les communes devront financer les nouvelles infrastructures.